



TARIFS DE PRESTATIONS 2024

Direction - Conduite de travaux et/ou projets

Chef de service	Par heure	fr. 155.00
Technicien/Collaborateur technique	Par heure	fr. 95.00
Secrétariat	Par heure	fr. 90.00

Services extérieurs

Responsable/Chef d'équipe	Par heure	fr. 130.00
Ouvrier polyvalent	Par heure	fr. 95.00

Conciergerie

Concierge titulaire	Par heure	fr. 130.00
Aide concierge	Par heure	fr. 80.00

Sécurité Publique

Assistant	Par heure	fr. 85.00
-----------	-----------	-----------

Contrôle des habitants/Greffe/Bourse/Archives

Chefs de services	Par heure	fr. 150.00
Secrétariat et archiviste	Par heure	fr. 90.00

Service des eaux/gaz/Epuration/STEP

Préposé/Fontainier/Gaz	Par heure	fr. 130.00
Technicien/Collaborateur technique	Par heure	fr. 95.00

Transports

Hors commune (temps de déplacement non compris)	par km	fr. 1.00
---	--------	----------

Travaux en régie

Tout le matériel roulant (Tarif employé communal à ajouter)	Par heure	fr. 85.00
---	-----------	-----------

Travaux hivernaux

Forfait salage pour tiers	(tarif Etat) par km	fr. 57.00
Forfait déneigement pour tiers	(tarif Etat) par km	fr. 68.00
Forfait déneigement mixte (salage+lame)	(tarif Etat) par km	fr. 91.00

Photocopies

20 premières copies offertes (équivalent A4 et/ou A3 noir/blanc ou couleur) au-delà :

A4 N/B	fr. 0.20	A3 N/B	fr. 0.20
A4 couleur	fr. 0.40	A3 couleur	fr. 0.80
A2-A1-A0	fr. 15.00 m2		

Les travaux effectués pour les services des eaux, du gaz, de l'épuration et des déchets sont soumis à la TVA au taux de 8.1%.

Les heures effectuées les week-ends et jours fériés seront majorés de 50%.

Approuvé en séance de Municipalité le 15 janvier 2024.

Le Syndic :  Y. Charrière

Au nom de la Municipalité  La Secrétaire : M. Luy-Gaillard